

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 04886
Numéro SIREN : 789 295 706
Nom ou dénomination : 1PULSION

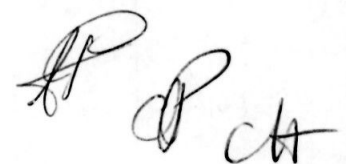
Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2021 sous le numéro de dépôt 37277

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société	SARL I PULSION		DÉPÔT AU GREFFE DU		
Adresse du principal établissement	46, rue du Clos de Ville 94370 SUCY-EN-BRIE		TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL		
Adresse du siège social, si différent			LE 10 NOV. 2021		
Ancienne adresse en cas de changement			SOUS LE N° <i>3797</i>		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère					
B - ACTIVITÉ					
Si vous avez changé d'activité	<input type="checkbox"/>	Activités exercées :	COMMERCE		
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux de 31%	0	Bénéfice imposable au taux de 15%		Déficit	1 624
Bénéfice imposable au taux de 28%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 15%					
PV à long terme imposables au taux de 19%		Autres PV imposables au taux de 19%		PV à long terme imposables au taux de 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 - Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeune entreprise innovante	<input type="checkbox"/>	Autre dispositif	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art.44 octies A	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bassin urbain à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
				dans le secteur productif, art. 244 quater W	
D - IMPUTATIONS					
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.					
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.					
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
				Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%	
F - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) :					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable
CGA	<input type="checkbox"/>	Viseur conventionné	<input type="checkbox"/>	N° d'agrément du CGA	ECF
Nom et adresse :					
- du Comptable :	Indép.	LA COMPAGNIE DES COMPTES 47 rue de l'Université 93160 NOISY LE GRAND			
- du Conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- du prestataire :					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N°2065
Exercice clos le 31/12/2020

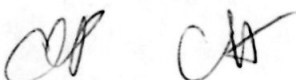
Néant

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s) :	
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts	
4 - Montant des autres distributions :	
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %	
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %	
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)

I - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS							
Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				A titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	A titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		A titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires ⑤	Remboursements ⑥	Indemnités forfaitaires ⑦	Remboursements ⑧
PERRAUDIN Olivier Gérant 46 rue du clos c	1 056	2020	24 500				

J - DIVERS
Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages
Moins-values à long terme imposées à 15 % :	- MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice - MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice - MVLT réalisée au cours de l'exercice - MVLT restant à reporter

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net31/12/2020 ③	Net 31/12/2019 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	10 809	AU 8 119	2 691	
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	10 809	BK 8 119	2 691	
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production :	BN		BO		
- de biens	BP		BQ		
- de services	BR		BS		
Produits intermédiaires et finis	BT	82 186	BU	82 186	99 016
Marchandises	BV		BW		24 077
Avances et acomptes sur commandes	BX	19 585	BY	19 585	1 659
Clients et comptes rattachés (3)	BZ	6 302	CA	6 302	12 181
Autres créances (3)	CB		CC		
Capital souscrit appelé, non versé	CD		CE		
V.M.P. (dont actions propres)	CF	173 083	CG	173 083	14 931
Disponibilités	CH		CI		
Charges constatées d'avance (3)	CJ	281 156	CK	281 156	151 864
TOTAL III	CK	281 156		281 156	151 864
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	291 965	IA 8 119	283 846	151 864
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations	Stocks		Créances	

CA
 AP
 CP

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

			Net	31/12/2020	Net	31/12/2019
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	50 000	DA	50 000	7 500	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB			
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD	750	750	
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées (3)	(dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF			
Autres réserves	(dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG		15 800	
Report à nouveau			DH	1 826	899	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			DI	81	27 628	
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			
		TOTAL I	DL	52 658	52 576	
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
		TOTAL II	DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
		TOTAL III	DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	180 419	34 111	
Emprunts et dettes financières divers	(dont emprunts participatifs)	EI	DV	8 678	28 290	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	18 167	17 044	
Dettes fiscales et sociales			DY	23 925	13 166	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA		6 677	
Produits constatés d'avance (4)			EB			
		TOTAL IV	EC	231 189	99 288	
Écarts de conversion passif		V	ED			
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	283 846	151 864	

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	51 189	99 288
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	419	12 028





⑤ IMMOBILISATIONS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

CADRE A - IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immos au début de l'exercice	Augmentations					
					Réévaluation ou mise en équivalence		Acquisitions, apports et virements			
Immobilisations incorporelles										
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF	
Immobilisations corporelles										
Terrains					KG		KH		KI	
Constructions :	- Sur sol propre	(dont composants)	L9	KJ		KK		KL		
	- Sur sol d'autrui	(dont composants)	M1	KM		KN		KO		
Inst. tech., matériel et outillage industriels	- Inst. gales., agmt, amgt, constr.	(dont composants)	M2	KP		KQ		KR		
	(dont composants)		M3	KS		KT		KU		
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			KV		KW		KX	3 107	
	- Matériel de transport			KY		KZ		LA		
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			LB	7 702	LC		LD		
	- Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG		
Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
Avances et acomptes					LK		LL		LM	
TOTAL III				LN	7 702	LO		LP	3 107	
Immobilisations financières										
Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	
TOTAL IV				LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	7 702	OH		OJ	3 107	
CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immos à la fin de l'exercice	Réévaluation ou mise en équivalence			
				Virement	Cessions ou mise en équivalence		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles										
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7
Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	IX
Immobilisations corporelles										
Terrains					1P		LX		LY	LZ
Constructions :	- Sur sol propre			IQ		MA		MB	MC	
	- Sur sol d'autrui			IR		MD		ME	MF	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	- Inst. gales., agencements, amgt, constructions			IS		MG		MH	MI	
				IT		MJ		MK	ML	
Autres immos. corporelles :	- Inst. gales., agencements, aménagements divers			IU		MM		MN	3 107	MO
	- Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
	- Matériel bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	7 702	MU
	- Emballages récupérables et divers			IX		MV		MW		MX
Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF
TOTAL III				IY		NG		NH	10 809	NI
Immobilisations financières										
Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	ØW
Autres participations					1Ø		ØX		ØY	ØZ
Autres titres immobilisés					11		2B		2C	2D
Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2F	2G
TOTAL IV				13		NJ		NK		2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	10 809	ØM

CA

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

CADRE A	Déterm. montant écarts		Utilisation marge sup. amortissement			Montant
	Augmentation du montant brut immobilisations ①	Augmentation du montant des amortissements ②	Montant des suppléments d'amortissement ③	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés ④	Montant cumulé à la fin de l'exercice ⑤	Provision spéciale à la fin de l'exercice ⑥
1 - Concessions, brevets et droits similaires						
2 - Fonds commercial						
3 - Terrains						
4 - Constructions						
5 - Installations techniques, matériel et outillage industriels						
6 - Autres immobilisations corporelles						
7 - Immobilisations en cours						
8 - Participations						
9 - Autres titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B	
Déficits reportables au 31/12/76 imputés sur la provision spéciale au point de vue fiscal	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice	
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=

CA

AP

CP

⑥ AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

CADRE A - SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)										
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM	EN	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG	PH	
Terrains				PI		PJ		PK	PL	
Constructions :	- sur sol propre			PM		PN		PO	PQ	
	- sur sol d'autrui			PR		PS		PT	PU	
	- installations générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB	QC	
Autres immobilisations corporelles :	- installations générales, agencements aménagements divers			QD		QE	417	QF	QG	417
	- matériel de transport			QH		QI		QJ	QK	
	- matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	7 702	QM		QN	QO	7 702
	- emballages récupérables et divers			QP		QR		QS	QT	
TOTAL III				QU	7 702	QV	417	QW	QX	8 119
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				0N	7 702	0P	417	0Q	0R	8 119

CADRE B - VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée et autres Colonne ①	Mode dégressif Colonne ②	Amortissement fiscal exceptionnel Colonnes ③	Différentiel de durée et autres Colonne ④	Mode dégressif Colonne ⑤	Amortissement fiscal exceptionnel Colonne ⑥		
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
C o n s t r u c t i o n s	- sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	- sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
- inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillages	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
A u t r e s	- inst. gales, agenc. et am. des const.	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	- mat. de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
i m m o b i l i s a t i o n s	- mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	- emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C - MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

CA AP

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice ①	Augmentations : dotations ②	Diminutions : reprises ③	Montant à la fin de l'exercice ④
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
Provisions pour investissement	3U	TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix (à détailler)	3V	TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires (2)	3X	TM	TN	TO
Provisions pour prêts d'installation	U	IK	IL	IM
Autres provisions réglementées (à détailler)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
(2) Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
Provisions pour risques et charges				
- Litiges	4A	4B	4C	4D
- Garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
- Pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
- Amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
- Pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour :				
- Pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
- Impôts (à détailler)	5B	5C	5D	5E
- Renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
- Gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
- Charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (à détailler)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation				
- Incorporelles	6A	6B	6C	6D
Sur immobilisations :				
- Corporelles	6E	6F	6G	6H
- Titres mis en équivalence	02	03	04	05
- Titres de participation	9U	9V	9W	9X
- Autres immo. financières (à détailler)	06	07	08	09
Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (à détailler)	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation		UE	UF	
- Financières		UG	UH	
- Exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				10

⑧ ÉTAT DES ÉCHEANCES, DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

CADRE A - ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	UL		UM	UN
Prêts (1) (2)	UP		UR	US
Autres immobilisations financières	UT		UV	UW
Clients douteux ou litigieux	VA			
Autres créances clients	UX	19 585	19 585	
Créance représent. de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée)	UO			
Personnel et comptes rattachés	UY			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 264	1 264	
- Impôts sur les bénéficiés	VM	3 657	3 657	
État et autres collectivités publiques :	VB	1 321	1 321	
- Taxe sur la valeur ajoutée	VB			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
- Divers	VP			
Groupe et associés (2)	VC			
Débiteurs divers	VR	60	60	
Charges constatées d'avance	VS			
TOTAL	VT	25 887	25 887	VV
Renvois :				
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice				VD
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				VE
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF



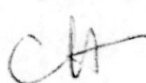
CADRE B - ÉTAT DES DETTES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus	À plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à 1 an max. à l'orig.	VG	419	419		
Empr. et det. auprès des étab. de crdt à + de 1 an à l'orig.	VH	180 000		180 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	18 167	18 167		
Personnel et comptes rattachés	8C	3 630	3 630		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	14 013	14 013		
- Impôts sur les bénéficiés	8E				
État et autres collectivités publiques :	VW	3 968	3 968		
- Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
- Obligations cautionnées	VX				
- Autres impôts, taxes et ass.	VQ	2 313	2 313		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	8 678	8 678		
Autres dettes	8K				
Dette représent. de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAL	VY	231 189	51 189	180 000	
Renvois :					
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					VJ 180 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					VK
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés (personnes physiques)					VL

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

I - SUIVI DES DÉFICITS			
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent (report ligne YK du formulaire n°2058B de l'exercice précédent)	K4		
- Transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Déficits : - Imputés (total lignes XB et XL du formulaire n°2058A)	K5		
- Reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
- De l'exercice (ligne XO du formulaire n°2058A)	YJ		1 624
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		1 624
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
II - INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZI		1 438
III - PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 bis Al. 2 du CGI	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges			
TOTAL	8X		8Y
Provisions pour dépréciations			
TOTAL	9D		9E
Charges à payer			
TOTAL	9K		9L
TOTAL GÉNÉRAL (YN = ZV + 8X + 9D + 9K) et (YO = ZW + 8Y + 9E + 9L)	YN		YO
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		
			Montant net à la fin de l'exercice

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2020

Néant x

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés	Date d'acquisition	Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature de l'immobilisation	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑧	⑦	⑩	⑨	⑪			⑫

Fractions résiduelles de la provision spéciale de réévaluation afférentes aux éléments cédés	+						
Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+						
Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+						
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+						
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
Divers (détail à donner sur une note annexe)							
TOTAL							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Renvois
 CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
 CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)
 CADRE C : autres plus-values taxables à 19%

Handwritten signatures and initials:
 CA
 SP
 JP

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
<i>à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)</i>					
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie					
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	- sur 3 ans (entreprise à l'IR)				
	- sur 10 ans				
	- sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL I				
Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	- sur 3 ans au titre de				
	N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	- Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
N-7					
N-8					
N-9					
TOTAL II					

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		<input type="checkbox"/>	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		<input type="checkbox"/>
Origine des plus-values	Date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

14 SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8% ②	Imputations sur les PVL de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter (② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥) ⑦
	À 19 %, 16,5 % ou 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou 16,5 % ⑤		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

Handwritten signatures and initials: CA, JF, and others.

15 RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DE COURS

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

I - Situation du compte affecté à l'enregistrement de la réserve spéciale pour l'exercice N						
		Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
		Taxées à 10 %	Taxées à 15 %	Taxées à 18 %	Taxées à 19 %	Taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 + 2)	3					
Prélèvements opérés :	- Donnant lieu à complément d'IS 4					
	- Ne donnant pas lieu à complément d'IS 5					
TOTAL (lignes 4 + 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 6)	7					

II - Réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours (art. 39-1-5 du CGI, alinéas 5, 6 et 7)				
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	Ne donnant pas lieu à complément d'impôt	





16 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	672 459
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	672 459
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	532
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	4 500
Variation positive des stocks	OD	10 140
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI	
TOTAL II	OM	15 172
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	505 751
Variation négative des stocks	OQ	26 969
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	70 081
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	1 455
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 359
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL III	OJ	605 614
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	OG	82 017
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	82 017
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	672 459
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du	01/01/2020
Date de cessation	au	31/12/2020
	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

⑦ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

N° SIREN	789295706
Dénomination de l'entreprise	I PULSION
- N°, Type et nom de voie	46, rue du Clos de Ville
Adresse : - Code postal	94370
- Ville	SUCY-EN-BRIE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1 250

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou d'actions			
Adresse :	N° et Voie	Commune	Pays
	Code postal		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre	M	Nom patronymique / Prénom	PERRAUDIN OLIVIER		
Nom marital		% de détention	84.48	Nb de parts ou d'actions	1 056
Naissance :	Date	01/08/1963	N° Département	94	Pays
	Commune	VILLENEUVE-SAINT-GEORGE			FR
Adresse :	N° et Voie	46, rue du Clos de Ville			Pays
	Code postal	94370	Commune	SUCY-EN-BRIE	FR
Titre	MME	Nom patronymique / Prénom	HERREMAN CAROLINE		
Nom marital		% de détention	12.00	Nb de parts ou d'actions	150
Naissance :	Date	05/08/1969	N° Département	27	Pays
	Commune	EVREUX			FR
Adresse :	N° et Voie	46, rue du Clos de Ville			Pays
	Code postal	94370	Commune	SUCY-EN-BRIE	FR



⑩ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

N° SIREN	789295706
Dénomination de l'entreprise	I PULSION
- N°, Type et nom de voie	46, rue du Clos de Ville
Adresse : - Code postal	94370
- Ville	SUCY-EN-BRIE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N° et voie	Code postal	Commune	Pays

[Handwritten signatures]

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2020

Néant
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	
Adresse	
PME au sens communautaire <input type="checkbox"/>	
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")	
III - CAS PARTICULIERS	
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

CA 


RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2020

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux			
Bénéficiaire		Intermédiaire	
Forme juridique / Dénomination		Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination		Complément de dénomination	
N° SIREN ou RNA		N° SIREN ou RNA	
N°, type et nom de voie		N°, type et nom de voie	
Complément de distribution		Complément de distribution	
Lieu-dit, hameau		Lieu-dit, hameau	
Code postal / Ville / Pays		Code postal / Ville / Pays	
Montant des dons		Date de versement	Valeur de la contrepartie

CA AP
OP

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2020

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination	SARL	I PULSION	
Complément de dénomination			
N° SIREN	789295706		
N° de Téléphone	0762351000		
Adresse	- N°, Type et nom de voie	46, rue du Clos de Ville	
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	94370	SUCY-EN-BRIE
Référence d'obligation fiscale	IS1	Code activité NAF	4511Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC		
Régime fiscal	RN régime réel normal		
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés		
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2020		
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2020		
Durée de l'exercice ou période N	12		
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2019		
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12		
E - MONNAIE			
Code monnaie	EUR		

CA

JP

JP

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2020

Produits à recevoir	Montant
AAR AU 31/12/2020	60



DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2020

Charges à payer	Montant
FNP AU 31/12/2020	456



1PULSION

Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros

Siège social : 46 rue du clos de ville - 94370 SUCY EN BRIE

789 295 706 RCS CRETEIL

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2021

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice l'activité de la société a diminué de 7.2 % se traduisant par un chiffre d'affaire de 672 459 euros contre 725 387 euros l'exercice précédent.

Parallèlement, les charges d'exploitation n'ont baissé de 2.7%, la Société clôture son bilan avec une rentabilité en baisse et un résultat d'exploitation et résultat net comptable juste équilibré et légèrement bénéficiaires , en retrait de l'exercice précédent

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs de la société pour l'exercice en cours ouvert le 1^{er} janvier 2021, sont de s'orienter principalement sur une très forte diminution des charges d'exploitation car le Chiffre d'affaire 2021 sera en très forte baisse compte tenu de la vente de la totalité des actifs circulants sur la partie 2 roues, et développer fin 2021 l'activité avec un contrat d'exclusivité signé avec la marque XEV qui produira ces premiers Chiffre d'affaires fin 2021 dans de proportions supérieures. L'année 2021 ne sera pas simple mais nous approcherons l'équilibre des comptes.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Décembre 2020, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.

Activité en matière de recherche et de développement



Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

II - RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le montant net total du bilan actif au 31 décembre 2020 s'élève à 283 846 euros contre 151 864 244 euros l'exercice précédent .

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 672 459 euros contre 725 387 euros l'exercice précédent, soit une variation de - 7.5 %.

La Société employant un salarié , il y a eu 7089 € de salaire brut versés en plus des rémunérations du dirigeant.

Par différence entre les produits d'exploitation d'un montant total de 677 959 euros (-7.7%) et les charges d'exploitation de 672 711 euros (- 2.3 %), le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice écoulé, bénéficiaire de 5 248 euros contre un bénéfice de 46 137 euros l'exercice précédent, soit une variation de - 88.60 %.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier négatif de 2 792 euros, il fait apparaître un bénéfice de 81 euros contre un bénéfice de 27 628 euros l'exercice précédent (- 81.24 %).

En l'absence de résultat exceptionnel et après prise en compte d'un impôt sur les sociétés, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldent par un déficit fiscal de 1624 euros contre un bénéfice l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils vous sont présentés lesquels font apparaître un bénéfice de 81 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

- Bénéfice de l'exercice :	81 euros
- Report à nouveau antérieur créditeur	899 euros
Total =	980 euros

Affectation du résultat :

- Au compte « Report à nouveau »

980 euros

- Le solde au compte 'Report à Nouveau' créditeur

qui serait ainsi porté de 899 euros à 81 euros

Total = 980 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'établiraient à 52 658 euros pour un capital social de 50 000 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des deux exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39,4 du Code Général des Impôts.

111 - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce et vous invitons à approuver ce rapport dans tous ses termes.

IV - GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Rémunération de la gérance

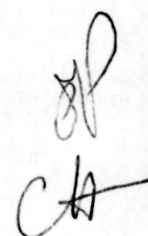
Nous vous demandons de bien vouloir approuver la rémunération de la gérance telle que décrite dans le texte du projet des résolutions qui vous a été communiqué.

Nous espérons que les propositions qui précèdent, recevront votre agrément et vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à sucy en Brie le 30 juin 2021

Le président de séance

Olivier PERRAUDIN

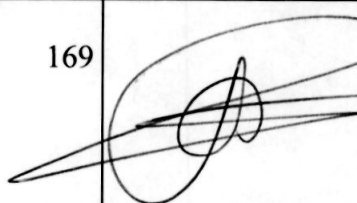




1PULSION

Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros
Siège social : 46, rue du Clos de Ville - 94370 SUCY EN BRIE

789 295 706 RCS CRETEIL

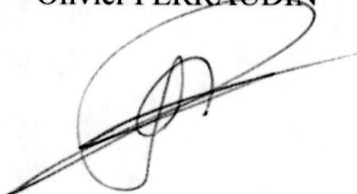
FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

	ASSOCIE NOM, PRENOM, DOMICILE	NOMBRES DE PARTS	NOMBRE DE VOIX	SIGNATURES
1	Olivier PERRAUDIN 46, rue du Clos de Ville 94370 SUCY EN BRIE <u>Mandataire</u> :	169	169	
2	Caroline HERREMAN 46, rue du Clos de Ville 94370 SUCY EN BRIE <u>Mandataire</u> :	24	24	
3	Josette PERRAUDIN 44, rue Gabriel Péri 91330 YERRES <u>Mandataire</u> :	7	7	
	TOTAL	200	200	

la présente feuille de présence, à laquelle est(sont) annexé(s) _____ pouvoir(s),
faisant apparaître que 3 associés, titulaires de 200 parts sociales auxquelles
sont attachées 200 voix, sont présents ou représentés, a été arrêtée et certifiée exacte
par le Président de séance.

Fait à SUCY EN BRIE, le 30 juin 2021

Le Président de séance
Olivier PERRAUDIN



1PULSION

**Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 euros Siège
social :46, rue du Clos de Ville - 94370 SUCY EN BRIE**

789 295 706 RCS CRETEIL

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mille dix-neuf,
Le trente juin,
A 14 heures 30,

Les associés de la société **1PULSION**, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros divisé en 200 parts sociales de 250 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

SONT PRESENTS ET ONT EMARGE LA FEUILLE DE PRESENCE :

Monsieur Olivier PERRAUDIN, propriétaire de	169 parts sociales
Madame Josette PERRAUDIN, propriétaire de	7 parts sociales
Madame Caroline HERREMAN, propriétaire de	24 parts sociales
Total égal au nombre de parts composant le capital social	200 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Tous les associés étant présents, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Olivier PERRAUDIN préside l'Assemblée en sa qualité de gérant de la Société.

Le Président de séance rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérance.

Affectation du résultat de l'exercice écoulé.

Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard.

Rémunération de la gérance.

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

La copie des lettres de convocations adressées à chacun des associés,

l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

le rapport de gestion établi par la gérance.

le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

le texte du projet des résolutions qui sont soumises à

l'Assemblée. un exemplaire des statuts en vigueur de la Société.

Le Président de séance déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration et reconnaît à l'unanimité la validité des convocations.

Le Président de séance rappelle les raisons de la présente réunion. Il présente ensuite et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis il déclare la discussion ouverte. Il répond aux questions des associés et fournit toutes précisions utiles.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39, 4° du Code Général des Impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance, quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est **adoptée/rejetée** par :

:

3 Voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 898 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :

Bénéfice de l'exercice écoulé	81 euros
Report à nouveau antérieur créateur	<u>1826 euros</u>
	Total = 1907 euros

Affectation du résultat :

En totalité au compte "Report à Nouveau" qui est ainsi ramené à 1826 euros créateur	81 euros
--	----------

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'y a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est **adoptée/rejetée** par :

3 Voix POUR

0 Voix CONTRE

0 Abstention

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions intervenues entre Monsieur Olivier PERRAUDIN et la Société qui y sont mentionnées.

Cette résolution est **adoptée/rejetée** par

3 Voix POUR

0 Voix CONTRE

0 ABSTENTION

Monsieur Olivier PERRAUDIN, associé concerné, n'ayant pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale :

Approuve la rémunération versée par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, à Monsieur Olivier PERRAUDIN au titre de son mandat social de gérant, laquelle s'est élevée à un montant, 35 824.00 euros (charges sociales RSI incluses),

ainsi que la prise en charge et le paiement par la Société, des cotisations facultatives (Loi Madelin) s'élevant à 0 euros ;

fixe la rémunération globale allouée à Monsieur Olivier PERRAUDIN au titre de son mandat social de gérant, pour l'exercice en cours ouvert le 1^{er} janvier 2020, à une somme globale inférieure à celle perçue au cours de l'exercice précédent soit 35 824,00 euros. Celle-ci lui sera versée en une ou plusieurs fois en fonction des possibilités de la Société.

Comme précédemment, Monsieur Olivier PERRAUDIN continuera de bénéficier :

du remboursement, sur production des justificatifs, de ses frais de déplacement et de représentation et plus généralement de tous frais exposés dans l'intérêt de la Société,

du contrat santé de type Loi Madelin, si souscrit à son nom et pour son compte par la Société et dont les cotisations sont réglées par celle-ci.

Il en sera ainsi jusqu'à décisions contraire de l'Assemblée Générale.

cette résolution est **adoptée/rejetée** par :

3 Voix POUR

0 Voix CONTRE

0 ABSTENTION

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.



Cette résolution est adoptée/rejetée par :

3 Voix POUR

0 Voix CONTRE

0 ABSTENTION

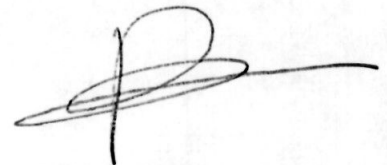
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance déclare la séance levée.

*
*
*

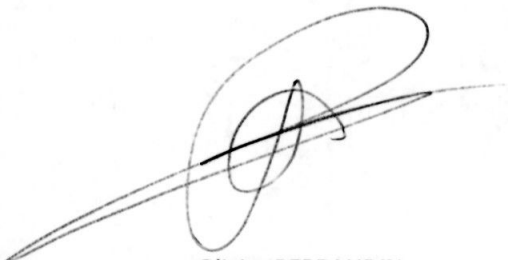
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de séance et les associés tous présents.



Josette PERRAUDIN



Caroline HERREMAN



Olivier PERRAUDIN